

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que le 14 mai 2024, à compter de 19 h 30, dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, situé au 1111, avenue Saint-Paul à Saint-Césaire, se tiendra une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante. :

Demande de dérogation mineure n° DM-01-2024 au règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements

M. Jason Rudy Nolet, propriétaire, soumet cette demande de dérogation mineure concernant l'implantation du bâtiment d'habitation sis au 764, rue Larose, portant le numéro de lot 3 969 195 et situé en zone n° 106.

Nature et effet de la demande :

L'approbation de cette dérogation mineure aurait comme effet de régulariser l'implantation de l'habitation unifamiliale en rangée décrite ci-dessus, laquelle présente une marge de recul avant levée à 8,97 mètres, alors que la norme actuellement en vigueur au règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements fixe plutôt cette distance minimale à 11 mètres, **ayant ainsi comme effet d'octroyer une dérogation de 2,03 mètres sur la norme actuellement en vigueur.**

Le tout, tel qu'illustré au certificat de localisation préparé par Alexandre Ouellet, arpenteur-géomètre, en date du 28 mars 2024 et portant le numéro 1690 de ses minutes.

Fait à Saint-Césaire ce 25 avril 2024

M^e Isabelle François, avocate
Directrice générale et Greffière